

RÉGIME INDEMNITAIRE



En 2023 la CGT a fait signer une pétition à plus de 2000 agents de lycées pour demander l'alignement du régime indemnitaire des adjoints techniques lycées sur celui des adjoints techniques sièges et ports. Le 22 juin 2023 nous avons organisé une grève et un rassemblement devant le siège de région à Lille. Suite à ces 2 actions, la collectivité a accepté notre revendication. Cela représente une augmentation de 220 à 240 euros par mois selon les grades, étalée sur 5 ans.

C'est bien la CGT qui a obtenu cette augmentation de rémunération !

« Quand je suis arrivé fin 2021, le sujet de la déprécarisation était une revendication, je dirais presque la mère des batailles de la CGT, avec l'augmentation du régime indemnitaire. Ces 2 points de revendications ont été satisfaits il me semble ». le Directeur Général Adjoint lors de la FSS du 6 novembre 2025 (extrait du procès-verbal disponible sur Leo).

EFFECTIFS/DÉPRÉCARISATION



Depuis 2018 la CGT a été le 1er syndicat à interpeller l'employeur et à informer les agents sur les méfaits de la GAMH (grille d'attribution des moyens humains). Ce que nous refusons c'est de déshabiller le versant nord pour habiller le versant sud. Il aurait fallu un alignement par le haut. Aujourd'hui certains lycées du versant nord pourraient perdre jusqu'à 6 postes. Ce n'est pas acceptable !

Notre combat et nos multiples grèves dans les lycées sur tout le territoire des hauts de France avec appel à la presse en 2022 ont poussé l'employeur à mettre en place une vague de déprécarisation importante : 1000 entre 2023 et 2025, 700 plus 300 apprentis entre 2026 et 2029. C'est bien les actions de la CGT qui ont mené à ces décisions, même si au regard du nombre de départs à la retraite, le combat continue !

CARRIERES



La CGT, première organisation syndicale de la région, a le plus grand nombre d'élus dans les instances. Au CST, nous avons été le syndicat qui a mené la bataille pour obtenir la levée du critère d'encadrement sur le grade d'ATP1EE et la possibilité d'être nommé agent de maîtrise pour les lauréats de l'examen professionnel ou du concours. C'est une belle avancée puisque jusque-là une grande majorité des collègues était bloquées au grade d'ATP2EE.

Le combat continue et nous rappelons à la collectivité que le grade d'agent de maîtrise est un grade de catégorie C et que donc tout agent devrait pouvoir être nommé à l'ancienneté.

CONDITIONS DE TRAVAIL



De nombreux combats menés sur :

- la prévention des risques professionnels (RPS, Amiante, CMR, Troubles Musculo Squelettique, EPI, travail isolé, méthode par pré-imprégnation...)
- l'égalité professionnelle femmes-hommes (évolution de carrières, formations, pass-management, lutte contre les violences sexistes et sexuelles, mise à disposition des logements de fonction pour les femmes dans l'urgence de quitter le logement familial...)
- l'accès à la formation pour tous les agent-es
- la Protection sociale complémentaire (mutuelle, prévoyance, participation employeur, ...)
- l'action sociale

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL DES AGENT-ES AVEC DÉTERMINATION ET UNE OREILLE



TOUJOURS ATTENTIVE

Des centaines de collègues accompagnés par nos militants au quotidien dans leurs démarches auprès des services et dans leurs carrières.

**VOTEZ CGT C'EST ÉLIRE DES REPRÉSENTANTS
DES PERSONNELS COMBATIFS, SÉRIEUX ET
DÉTERMINÉS ! ON NE LÂCHE RIEN !**





TOUTES ET TOUS EN GREVE ET EN MANIFESTATION

MARDI 29 SEPTEMBRE

Face à l'annonce d'une nouvelle année de gel des salaires des agents publics,

La Fédération CGT des services publics appelle tous les fonctionnaires de France à se mettre en grève et à manifester le mardi 29 septembre pour exiger du gouvernement :

- **L'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice à 6,5 euros,**
- **Le rétablissement à 100 % des rémunérations** versées aux agent-es qui sont en congé maladie ordinaire et **l'abrogation du jour de carence,**
- Le maintien des ASA pour motifs familiaux,
- **Le financement des services publics à hauteur des besoins** des usagers et des agents.

La CGT région profitera de cette journée pour interpeller l'exécutif régional sur :

- L'augmentation du régime indemnitaire pour tous les grades et tous les métiers,
- Le recrutement sur tous les postes vacants, la titularisation des contractuels et le remplacement des agents en arrêt maladie pour mettre fin à la baisse de nos effectifs et à la dégradation de nos conditions de travail,
- Le maintien des ASA pour motifs familiaux.

**RASSEMBLEMENT DEVANT LE SIÈGE DE REGION A LILLE A 13H
MANIFESTATION PORTE DE PARIS A 14H30**

ORGANISÉ-ES ET DETERMINÉ-ES AVEC LA CGT POUR LE PROGRÈS SOCIAL ET FAIRE VALOIR NOS DROITS !

